



Bertrand SERVOIS

## ÉDITORIAL



Toute l'équipe d'UNISYLVA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

### Après la glandée...

Cet automne a été marqué par une très belle glandée dans de nombreuses régions. La nature se montre généreuse même après une année aux forts contrastes climatiques : hiver extrêmement pluvieux, été de grande sécheresse. Beaucoup d'entre vous pensent à l'avenir et ont mis en place des programmes de régénération naturelle dans leurs chênaies avec l'aide et les conseils de votre coopérative.

Puissiez-vous être nettement plus nombreux à renouveler vos forêts de feuillus.

Pourquoi cela ? Si l'on estime que les chênes arrivent à leur terme d'exploitabilité (diamètre de 65 à 70 cm) vers 140 ans, il conviendrait donc de renouveler 1/140<sup>ème</sup> de votre surface forestière en chênes par an. Une forêt de 140 ha devrait, selon ce principe, régénérer 1 ha tous les ans ou 10 ha sur une période de 10 ans. Or nous en sommes loin : compte tenu de la surface des chênaies de nos adhérents, UNISYLVA devrait enregistrer de l'ordre de 700 à 800 ha régénérés par an. Nous n'y sommes pas, loin de là.

Cette situation est préoccupante, chacun doit en prendre conscience et réagir positivement, seul moyen de laisser à nos successeurs une forêt dont le potentiel sera amélioré, des revenus assurés et une régularité de ceux-ci dans le temps.

À chaque fois, il faut se poser la question du mode de renouvellement le plus adapté en fonction de la station, de la densité des semenciers, de leur qualité... Dans les parcelles pauvres en réserves ou qui présentent des dépérissements en chênes pédonculés, ou de qualité génétique médiocre, il faut penser à la plantation et là, tout est ouvert : substitution du chêne pédonculé par le chêne sessile, utilisation d'autres feuillus mais aussi des résineux que les industriels et le marché apprécient.

Des itinéraires techniques existent aussi bien en plantation qu'en régénération naturelle soit par parcelle entière, par bouquets (petites zones de 0,3 ha), par parquets (zones de 0,5 à 2 ha) ou irrégulier pied à pied (toutes les classes d'âges sont intimement mêlées).

Quelques questions que l'on peut se poser :

- Le chêne survivra-t-il aux évolutions du climat ? Oui, à condition de réaliser une sylviculture dynamique.
- Pour le paysage, est-on obligé de procéder par coupe rase ? Comme je l'ai indiqué plus haut, plusieurs modalités existent, qui répondent aux exigences de chaque situation.
- Comment faire face aux coûts de la régénération naturelle ou de la plantation ? Les cours du chêne se sont fortement redressés depuis plusieurs années, cela rend possible, pour de nombreuses situations, d'en réinvestir une partie dans le renouvellement. Toutes les qualités trouvent preneur à l'heure actuelle.

Nous travaillons avec nos interlocuteurs de l'Administration et du Gouvernement à faire de cet enjeu, un enjeu national dont les bénéfices retomberont sur tout le pays, en termes d'emploi, d'activité, de ressource mais aussi de captation et de séquestration du carbone.

**En conclusion : avec l'aide de tous les forestiers de votre coopérative, le renouvellement est possible, il est souhaitable, enfin il est nécessaire ! Je suis sûr que vous saurez mesurer ces enjeux.**

Sur cette note d'espoir, je profite de cette période de l'année pour vous transmettre, au nom du Conseil d'Administration, tous nos vœux pour cette nouvelle année !

Bien à vous.

■ Bertrand SERVOIS, Président d'UNISYLVA

### FAITS MARQUANTS

- ◆ Marché des bois
- ◆ Filière
- ◆ Certification ISO 9001
- ◆ Expérimentation
- ◆ Assurance CONTRAFORÊT
- ◆ Exploitation chêne JANE
- ◆ Fiscalité
- ◆ Service expertise
- ◆ Problème sanitaire

# MARCHÉ DU BOIS D'ŒUVRE

## 2018, une année sous le signe de la hausse

**A**u global l'année 2018 s'accompagne d'une bonne demande et d'amélioration de prix.

**Le prix du chêne continue sa progression pour la cinquième année consécutive.** Le marché est porté par une demande soutenue à l'exportation tant sur les bois destinés à la tonnellerie que sur les sciages. Il convient toutefois de noter un léger essoufflement sur les deux derniers mois. Ce ralentissement s'explique en partie par une forte augmentation des volumes commercialisés en forêts privées sur le dernier trimestre 2018.

**Le marché des résineux, soutenu par les bons chiffres de la construction, affiche une belle embellie.** Des différences sont toutefois perceptibles selon les essences. Les pins restent à des prix stationnaires ou en légère progression, les sapins amorcent un repli alors que le douglas connaît quant à lui une forte demande en fin d'année.

**Le marché du peuplier redémarre,** boosté par la demande

en emballage sur le territoire français et en Italie. Les peupliers aptes au déroulage et contreplaqué se négocient entre 25 et 45 €/m<sup>3</sup> retrouvant ainsi les prix de 2010.

### QU'EN SERA-T-IL EN 2019 ?

Si la demande à l'exportation demeure, le chêne maintiendra de bons prix, équivalents à ceux des années 80.

En résineux, l'épicéa pourrait marquer le pas si le nombre de forêts attaquées par les scolytes augmente, forçant les forestiers à avancer leur récolte. Les conditions climatiques du printemps 2019 seront décisives sur le développement de cet insecte (voir article p.8)

### Perspectives 2019

Chênes	→
Peupliers	→
Pins laricio	→
Pins sylvestres	→
Pins maritimes	→
Douglas	→
Sapins	↘
Épicéas	↘



### Calendrier des ventes groupées de 2019

- 07 Mars - Fenestrelay (18)
- 04 Avril - Fenestrelay (18)
- 13 Juin - Fenestrelay (18)
- 04 Juillet - Saint Vaury (23)
- 19 Septembre - Pouilly sur Loire (58)
- 10 Octobre - Courmon d'Auvergne (63)
- 24 Octobre - Sauvigny les Bois (58)
- 21 Novembre - Cheverny (41)
- 05 Décembre - Fenestrelay (18)

## FILIÈRE

**A**lors que nous possédons l'une des plus grandes forêts européennes notre filière bois accuse un déficit du commerce extérieur de 6,3 milliards d'euros en 2017 (hausse de 6,1 % par rapport à 2016).

**Ces difficultés reposent en partie sur un déséquilibre entre la production et la récolte.** En effet, 75 % de la forêt française est composée de feuillus alors qu'elle ne représente que 26 % de la récolte. Les résineux représentent 25 % de la surface forestière et concentrent 74 % de la récolte !

Pour répondre aux besoins en sciage résineux et rester compétitifs les industriels ont besoin de bois triés, normés qu'ils vont chercher en Scandinavie, en Belgique ou encore en Allemagne. Les projections réalisées sur les volumes prélevés en résineux montrent des trous de productions importants vers 2030. La tempête de 1999 a déstabilisé la ressource, une partie a été replantée mais des peuplements ont été partiellement détruits engendrant des volumes récoltés bien moindres que leur production attendue. Ce déficit en résineux exploitables devrait encore s'accroître pour devenir critique vers le milieu du XXI<sup>ème</sup> siècle.

**Paradoxalement, une grande partie des forêts feuillues est sous exploitée.** Les zones de taillis ou de bois de qualité

## Une filière forestière en difficulté

### Chiffres clés Filière Forêt-Bois en France métropolitaine

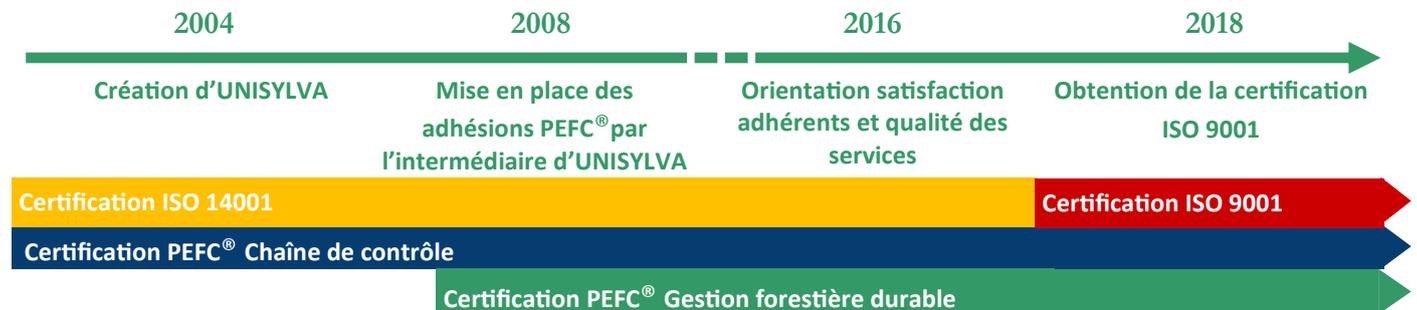
- 4<sup>ème</sup> forêt européenne
- 17 millions d'hectares (31% de la surface)
- 136 essences (76 feuillues et 60 résineuses)
- La surface forestière augmente de 26 m<sup>2</sup>/seconde
- Volume de bois sur pied : 2,7 milliards de m<sup>3</sup>
- 38 millions de m<sup>3</sup> de bois récolté et commercialisé soit 60% de l'accroissement
- 425 000 emplois directs et indirects

médiocre sont sous exploitées par manque de marchés utiles à leur consommation (énergie, panneaux, papiers). Parmi les bois d'œuvre, les chênaies retrouvent depuis 3 ans, grâce à la hausse des cours, une rentabilité normale. La tonnellerie est leur meilleur partenaire. Le hêtre souffre du manque de scieries et d'unités de seconde transformation en France susceptibles de les travailler. Les bois feuillus divers (frêne, érable, merisier...) sont soumis dans leur consommation à des effets de mode. Le marché des bois d'œuvre feuillus est une niche à l'échelle européenne, dont l'issue passera par un marketing qui liera une image positive associée à des produits qui créent un bien être pour le consommateur. Le peuplier, une essence à part, redevient un produit recherché grâce au développement de l'usage du contreplaqué dans le monde

# NOS CERTIFICATIONS, PREUVES DE NOTRE ENGAGEMENT

## passé, présent et futur

Depuis sa création en 2004, UNISYLVA est engagée dans des démarches de certifications. Certaines des coopératives fondatrices d'UNISYLVA avaient déjà mis en place de telles démarches. Cette amélioration constante est une volonté des coopératives.



## D'UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE À UNE CERTIFICATION QUALITÉ

Notre certification ISO 14001, portée par le Groupe Coopération Forestière (GCF), nous a permis d'échanger entre coopératives forestières engagées dans la démarche et de faire évoluer nos méthodes de travail avec toujours pour objectifs :

- de réduire l'impact de nos activités sur notre environnement ;
- d'agir pour la gestion durable des forêts.

Mais les besoins de nos adhérents évoluent, ainsi que les enjeux forestiers, le contexte de la filière et de notre environnement global. UNISYLVA doit rester à l'écoute de ses propriétaires adhérents et doit savoir s'adapter. UNISYLVA a donc choisi de s'appuyer sur la norme ISO 9001 version 2015 afin de mettre en place son nouveau système de management de la Qualité, Sécurité, Environnement.

**Le Groupe Coopération Forestière, dont UNISYLVA est site dans le cadre de cette certification, a obtenu en septembre 2018 la Certification ISO 9001 pour les activités : services aux propriétaires forestiers, études et projets, travaux forestiers non-sous traités et sous-traités, approvisionnement des propriétaires en fournitures diverses.**



## NOTRE POLITIQUE



### AMÉLIORER LA RELATION PROPRIÉTAIRE : SATISFAIRE ET FIDÉLISER

- Impliquer nos propriétaires adhérents et être à leur écoute ;
- Adapter notre organisation et nos services en fonction de leurs besoins ;
- Être reconnu comme l'organisme de référence en matière de gestion, sylviculture et exploitation forestière ;
- Valoriser les productions de nos adhérents ;



### AGIR DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Dans le domaine de l'ENVIRONNEMENT ;
- Dans le domaine des RELATIONS HUMAINES ;
- Pour la PÉRENNITÉ et la COMPÉTITIVITÉ de l'entreprise.



## CERTIFICATION PEFC

UNISYLVA est certifié PEFC® Chaîne de contrôle pour la traçabilité des ventes de Bois ronds et Bois énergie certifiés PEFC®.

UNISYLVA est certifié PEFC® Gestion Forestière Durable et s'engage auprès de PEFC® France pour une gestion forestière durable.

# EXPÉRIMENTATION

## Diminuer les coûts des renouvellements

*Votre coopérative mène dans chaque section (Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin) des expérimentations sur les techniques pouvant réduire les coûts liés au renouvellement de peuplement. Les objectifs étant de réduire les dégagements manuels trop coûteux et de palier au manque de main d'œuvre qualifiée pour effectuer ces travaux difficiles physiquement.*

### EXPÉRIMENTATION SUR LES CLOISONNEMENTS SYLVICOLES DANS LES RÉGÉNÉRATIONS NATURELLES DE CHÊNE

Les tests portent sur des densités de cloisonnements sylvicoles mis en place dans les régénérations naturelles de chêne. Il y a 20 ans, ces cloisonnements étaient réalisés tous les 8 m d'axe en axe. Cette distance s'est réduite à 6 m d'axe en axe ne laissant ainsi que 4 m de semis à travailler manuellement. Mais les surfaces à travailler manuellement restent encore importantes et donc trop coûteuses !

UNISYLVA a mis en place depuis 10 ans des essais avec le CRPF et le FCBA portant sur une réduction de la surface à travailler manuellement en implantant des cloisonnements sylvicoles :

- Tous les 6 m d'axe en axe ne laissant ainsi plus que des bandes de 4 m à travailler (dispositif témoin).
- Tous les 4 m d'axe en axe ne laissant ainsi plus que des bandes de 2 m à travailler.
- Tous les 6 m d'axe en axe avec un contre-cloisonnement (perpendiculaire au premier) tous les 4 m d'axe en axe laissant ainsi des zones de semis de 8 m<sup>2</sup> à travailler.
- Tous les 6 m d'axe en axe avec un contre-cloisonnement (perpendiculaire au premier) également de 6 m d'axe en axe laissant des zones de semis de 16 m<sup>2</sup>.

Les surfaces à travailler manuellement sont les suivantes :

Cloisonnement tous les 6 m	Cloisonnement tous les 4 m	Cloisonnement 6 m x 6 m	Cloisonnement 4 m x 6 m
67 %	50 %	46 %	34 %

Les premiers résultats montrent que la modalité 4 m X 6 m permet un gain sur le nombre de dégagements manuels, une pénibilité moindre pour l'agent technique et une plus grande rapidité du travail (40% de gain de temps entre la modalité 6 m et la modalité 4 m X 6 m). En effet, en réduisant la surface, on améliore la visibilité du travail à effectuer, on accède mieux à l'ensemble des semis, les rejets coupés n'ont pas à être manipulés car ils tombent directement dans le cloisonnement. Le temps de broyage des cloisonnements quant à lui double entre les deux modalités extrêmes à savoir 6 m d'axe en axe et 4 m X 6 m.

**Les calculs financiers prenant en compte le travail manuel et le broyage positionnent le cloisonnement à 4 m d'axe en axe comme le plus intéressant.**

Ces essais doivent se poursuivre afin de voir l'impact :

- des contre-cloisonnements sur le coût des dépressages ;
- de cette diminution de semis sur la qualité du peuplement final (moins de choix, développement des branches...)



Dispositif tous les 4 m d'axe en axe

### EXPÉRIMENTATION SUR LES PLANTATIONS EN MÉLANGE

Réaliser des mélanges d'essences dans une plantation va permettre de :

- Diminuer les coûts des plantations de l'ordre de 15 % à 20% en introduisant des plants moins onéreux que l'essence objective.
- Améliorer la biodiversité de la parcelle.
- Favoriser la pollinisation en utilisant des arbres mellifères.
- Diversifier les produits et/ou produire du bois d'œuvre de qualité.
- Diversification des paysages.

Les essais ont porté sur l'introduction d'essences telles que des pommiers sauvages, des poiriers, des cormiers, ou des charmes dans des plantations de chênes sessiles.

Les densités retenues sont d'environ 400 plants/ha pour les essences accessoires et 1600 plants/ha pour les chênes sessiles.

Les essais mis en place sur ce sujet sont très récents (moins de 3 ans). Il conviendra d'attendre au moins 10/15 ans afin de voir le comportement des essences entre elles et la concurrence qui s'établit entre ces espèces.

**La première conclusion porte sur une baisse du coût de la plantation de l'ordre de 20 %**

Plantation en mélange : chêne sessile, cormier, pommier et charme



### EXPÉRIMENTATION SUR LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE DE DOUGLAS

La pérennité des douglasaies est un objectif prioritaire de votre coopérative. Il est important de pouvoir proposer aux propriétaires différentes techniques pour assurer leur renouvellement. Nous travaillons donc sur des itinéraires techniques de régénération naturelle. Les caractéristiques des peuplements qui se prêtent au renouvellement naturel sont les suivantes :

- Le peuplement doit être de **bonne qualité phénotypique** (branches fines, tronc bien droit, pas de fourche...).
- Les **conditions stationnelles doivent être optimales** : sols légers, filtrants, peu de végétation concurrente (fougère aigle, ronce ou genêt), parcelle avec une pente de préférence en exposition Nord-Est.
- La **surface terrière** (surface des sections des arbres à 1,3 m) doit être **d'environ 30 m<sup>2</sup>/ha** soit une densité de 150 à 200 tiges/ha.
  - les **semenciers doivent être bien répartis** car 60 % des graines n'iront pas à plus de 30 m.
- Le **peuplement doit être âgé de plus de 40 ans**.
- Le **semis doit être présent** sur les lisières ou/et dans les trouées attestant des facilités de régénération naturelle.
- La **parcelle doit être assez grande** (plus de 3 ha).

#### AVANTAGES DE CETTE TECHNIQUE

- **Au niveau économique** : il n'y a pas d'achat de plants et pas de travail du sol à réaliser.
- **Au niveau environnemental** : la technique est plus respectueuse des sols, l'impact paysager est réduit (pas de coupe rase brutale, pas de ligne de plantation).

▪ **Au niveau qualitatif et sanitaire** : les semis sont très bien adaptés aux conditions stationnelles locales (le développement racinaire est meilleur que pour des plants introduits artificiellement). Le nombre très important de semis permet d'obtenir une bonne dominance apicale, un plus grand choix, une meilleure résistance au gibier et à l'hylobe (insecte ravageur des jeunes douglasaies).

#### INCONVÉNIENTS DE CETTE TECHNIQUE

La diversité génétique est plus faible que dans le cas d'une plantation. L'exploitation progressive des réserves entraîne un surcoût au niveau de l'exploitation. La forte densité de semis acquise génère des dépressages coûteux.

#### TECHNIQUE TESTÉE

Dès que le semis est présent sur la parcelle on réalise des coupes progressives (en moyenne deux coupes seront réalisées avant la coupe rase). La réussite repose sur un dosage de lumière diffuse. Si l'éclairement est trop fort on observera une explosion de la végétation concurrente, s'il est trop faible le semis ne se développera pas. 50% de lumière diffuse arrivant au sol lors de la première coupe semble être un bon compromis. L'objectif est d'obtenir en moins de 4 ans environ 3000 semis/ha.

#### POURSUITE DES ESSAIS

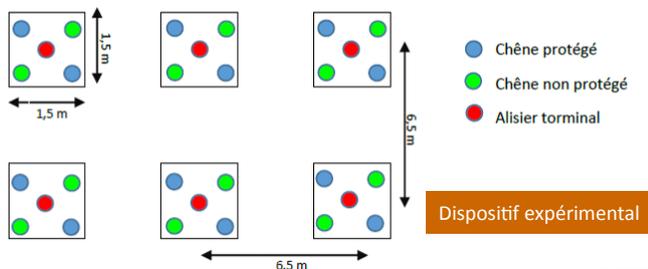
Les résultats obtenus sont encourageants. Des analyses de coûts seront réalisés à 10/12 ans lorsque les premiers dépressages auront été effectués. D'autres tests sont en cours avec des régénérations par bande d'environ 20 à 30 m de largeur.

### EXPÉRIMENTATION SUR DES PLANTATIONS EN ÎLOTS

Cette expérimentation a été menée dans un ancien taillis simple composé de charme, de bouleau et de tremble. La parcelle présentant de bonnes qualités stationnelles méritait d'être mieux valorisée.

Il a donc été proposé au propriétaire de réaliser une plantation en îlots composée de chênes sessiles (provenance QP 105, hauteur des plants : 30/50 cm et 50/80 cm) et d'alisiers torminals.

Le principe est de mettre en place 240 îlots/ha répartis par groupe de 5 plants espacés tous les 6,5 m d'axe en axe (voir schéma ci-dessous).



Dispositif expérimental



Le travail du sol se réalise en potet avec une mini pelle et un culti-sous soleur Becker. On travaille ainsi le sol sur un carré de 1,5 m de côté.

**Cette technique a permis de diminuer le coût de la plantation de 20%. De plus, nous estimons que les coûts d'entretien seront réduits de l'ordre de 25%.**



Les premières observations faites montrent de très belles croissances en hauteur. Certains chênes ont doublé leur taille en une année de croissance. Ce gain de hauteur permet aux plants de s'affranchir de la végétation concurrente, ce qui permettra de réduire le nombre de dégagement.



# ASSURANCE CONTRAFORÊT

## Une assurance négociée par votre coopérative

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la seule possibilité pour que votre propriété forestière soit indemnisée lors de dégâts causés par une tempête, un incendie ou une catastrophe naturelle est de souscrire à une assurance couvrant ces risques.

UNISYLVA propose à ses adhérents une assurance portée par XLB/PACIFICA avec des prix très compétitifs spécialement négociés pour eux.

### OBJECTIFS

- ① **Satisfaire** votre besoin minimal d'indemnisation en matière de reboisement suite à un évènement majeur : incendie, tempête, catastrophes naturelles.
- ② **Mutualiser** la souscription avec UNISYLVA = **optimiser le coût**.
- ③ **Optimiser la fiscalité avec le DEFI assurance** = une cotisation d'assurance déductible des impôts dans la limite de 76 % avec un montant maximum retenu de 6 €/ha.
- ④ **Simplifier** la démarche de souscription et de renouvellement de contrat = démarches faites avec l'appui de votre coopérative.

### QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT « CONTRAFORÊT FORMULE INITIALE »

<b>MONTANT DE L'INDEMNISATION</b> (montant maximal avant franchise)	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pour les feuillus assurés : 1000 €/ha.</li><li>▪ Pour les résineux assurés : 1800 €/ha.</li></ul>
<b>SURFACE SINISTRÉE MINIMALE</b>	Supérieure ou égale à 0,5 ha d'un seul tenant.
<b>SEUIL D'INTERVENTION MINIMUM</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Incendie : pas de seuil. La surface est toujours considérée comme sinistrée à 100%.</li><li>▪ Tempête : 35 % sur une zone sinistrée de 0,5 ha minimum.</li></ul>
<b>COTISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 3,20 €/ha pour les feuillus.</li><li>▪ 9,5 €/ha pour les résineux.</li></ul>
<b>FRANCHISE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Garanties incendie et tempête : 305 € par évènement et par police individuelle.</li><li>▪ Garantie catastrophe naturelle variable si les biens sont à usage non professionnel ou à usage professionnel.</li></ul>
<b>SURFACE CONCERNÉE</b>	Totalité des parcelles forestières du document de gestion (PSG, RTG, CBPS) ou surfaces forestières inscrites sur la matrice cadastrale.
<b>SOUSCRIPTION</b>	Contrat à échéance unique au 1 <sup>er</sup> janvier. Renouvelable par tacite reconduction.

### EXEMPLE DE CALCUL D'INDEMNISATION

Un coup de vent affecte 2 zones de votre propriété.

Essences	Surface de la parcelle	% de dégâts	Indemnisation avant franchise
Feuillues	0,8 ha	20 %	x
Résineuses	4,8 ha	50%	4 320 €

Total indemnisation =  $[4,8 \times 0,5 \times 1800] - 305$  soit 4015 € d'indemnisation.



***Nos techniciens sont à votre écoute, contactez les pour toute information ou simulation sur l'assurance CONTRAFORÊT.***

## EXPLOITATION DU CHÊNE JANE

### Une seconde vie tout aussi exceptionnelle que la première

C'est le 15 octobre dernier qu'a été exploité avec les plus grands soins le Chêne JANE. Ce Chêne exceptionnel par :

- sa qualité avec 45 % de qualité tranchage !
- ses dimensions : 3,90 m de circonférence, 10 m de bille et un volume de plus de 10 m<sup>3</sup>!
- son âge, près de 200 ans !

avait été acheté le 23 novembre 2017 pour la somme de 15 731€ par Pierre Bonnet, un acheteur du Lot spécialisé dans les bois d'exception.

Sa seconde vie le conduira vers des produits hauts de gamme, des placages de luxe destinés aux bateaux, à des avions ou encore dans des hôtels de luxe (ascenseurs, bureaux, portes, mobiliers)▪



## FISCALITÉ

### Crédit d'impôt, réduction d'impôt et prélèvement à la source

Avec la non-imposition des revenus « ordinaires » perçus en 2018, vous vous interrogez probablement sur le sort des avantages fiscaux forestiers dont vous bénéficiez précédemment. Seront-ils effacés ? Sinon, quand seront-ils versés ? Le dispositif prévu à cet égard est le suivant : Il n'y aura pas d'année « blanche » pour les crédits et réductions d'impôt. Votre impôt théoriquement dû sera tout de même calculé par l'administration fiscale, pour être immédiatement gommé par un crédit d'impôt exceptionnel appelé CIMR (Crédit d'Impôt pour la Modernisation du Recouvrement).

**Au printemps 2019, lorsque vous ferez votre déclaration de vos revenus 2018 vous noterez vos dépenses forestières qui donnent lieu à un crédit ou à une réduction d'impôt (DEFI Forêt, DEFI travaux, DEFI contrat, Assurance). Ils vous seront intégralement versés en fin d'été. Ce calendrier devrait être reconduit pour les années à venir**▪



## SERVICE EXPERTISE

### Des professionnels à votre service

Nos 30 techniciens ou ingénieurs agréés Gestionnaires Forestiers Professionnels sont à votre service pour réaliser des expertises forestières.

Leurs solides connaissances en dendrométrie (accroissement des peuplements, production...), au niveau économique (marchés des biens et services, marchés des bois...) et juridiques (droit civil, rural, forestier, fiscal...) leur permettent de réaliser des expertises forestières afin :

- D'évaluer un bien pour le vendre ou l'acheter.
- De constituer un groupement forestier pour préparer votre succession.
- De positionner votre capital au regard de l'imposition à l'IFI▪

**TOUTES NOS AGENCES DISPOSENT DE CE SERVICE  
N'HÉSITÉS PAS À LES CONTACTER !**



### QUELS SONT LES SCOLYTES RESPONSABLES DE CES ATTAQUES ?

Typographe



Deux espèces de scolytes menacent actuellement les pessières : le **typographe** qui se multiplie sur des épicéas de gros diamètre (>25 cm) et le **chalcographe** qui privilégie les écorces plus fines occasionnant ainsi des dégâts dans les jeunes peuplements ou sur la cime des gros arbres.

### QUELLES SONT LES ZONES GÉOGRAPHIQUES TOUCHÉES ?

Les attaques les plus fortes sont localisées dans les régions Grand-Est, Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, et dans une moindre mesure en Auvergne Rhône-Alpes et dans les départements du Tarn et l'Aude.

Ces attaques sont réparties par taches. Ce sont les lisières et les peuplements concurrencés qui sont les plus atteints.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La détection précoce se manifeste au printemps par une **sciure rousse** sur les troncs. Elle correspond aux creusements de galeries par l'insecte. Ces premiers symptômes sont difficiles à voir car la colonisation démarre assez haut dans le fût. Les insectes pondent alors dans ces galeries. Le développement larvaire va durer six semaines.

C'est durant l'essaimage (envol et colonisation d'autres arbres) que la **cime jaunit puis se dessèche**. Dès le mois de septembre, des **chutes d'écorce** sont observables.



Trous de pénétration du scolyte



Houppiers rougissants

### QUELS SONT LES FACTEURS DÉCLENCHANTS ?

Les conditions exceptionnellement sèches et chaudes de l'été et de l'automne 2018 ont permis le développement de 3 générations d'insectes (une au printemps, une de mi juillet à mi août et une en octobre dans les secteurs de plaine).

Les chablis de l'hiver qui étaient dispersés dans les parcelles n'ont pas été exploités et sortis suffisamment rapidement des forêts. Ils sont alors devenus des lieux de reproduction privilégiés pour le typographe.

### RECOMMANDATIONS POUR LES ZONES TOUCHÉES

→ **HIVER 2019** : les exploitations doivent mobiliser prioritairement les bois atteints par les scolytes en évitant d'élargir et d'amplifier les effets de lisière par une récolte des bois non atteints.

Ces exploitations d'arbres rouges avec des écorces décollées ne présentent pas d'intérêt pour la lutte car les insectes auront terminé leur cycle et se seront enfouis dans la litière pour passer l'hiver.

→ **PRINTEMPS 2019** : le printemps prochain sera une période décisive sur la dynamique des populations. Un printemps humide et froid limitera l'envol et la reproduction future alors qu'un printemps chaud et sec favorisera son développement et les attaques sur de nouveaux sujets.

Nos techniciens réaliseront des détections précoces aux abords des foyers notés en 2018. Afin de neutraliser ses zones, il conviendra de procéder à :

- L'exploitation et à l'évacuation des arbres porteurs en respectant un délai maximum de quatre semaines.
- Un stockage à une distance d'au moins 5 km des massifs forestiers.

### RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DES PESSIERES INDEMNES DE SCOLYTES

- Durant les mois de mai à septembre les bois frais indemnes de scolytes doivent être évacués dans un délai de quatre semaines (s'il y a de fortes chaleurs) à six semaines au maximum.
- Réaliser l'exploitation avec une abatteuse et en pleine sève car cela gêne le développement du typographe.
- Procéder à un broyage des rémanents pour les rendre impropres à toute colonisation dans un délai de 6 semaines après l'exploitation.
- Hors forêt, les produits doivent être stockés à plus de 5 km des massifs forestiers.

### IMPACT SUR LES MARCHÉS

Ce phénomène national et européen (Allemagne, Suisse, République Tchèque, Belgique) impacte fortement le marché de l'épicéa. **Pour limiter la saturation du marché, il est indispensable de prendre des mesures de priorisation des exploitations**



Siège social : UNISYLVA  
31, avenue Baudin  
CS30260 - 87 007 LIMOGES Cedex 1  
Tél : 05 55 77 00 81  
Email : contact.limoges@unisylva.com

Retrouvez nous sur notre site Web !  
[www.unisylva.com](http://www.unisylva.com)



PUBLICATION  
Directrice de la publication :  
Sophie Farinotti  
6, rue du Champ Galant  
36 400 La Châtre  
Tél : 02 54 48 22 56  
Photos : UNISYLVA et GCF